

La sécurité et la tranquillité des mirandais préoccupent la municipalité.

Le maire souhaite armer sa police



La sécurité et la tranquillité des mirandais préoccupent la municipalité.

L'armement de la police municipale

La question revient régulièrement à la une de la presse nationale, Mirande n'échappera pas au débat.

Lors du dernier conseil municipal qui se tenait le 15 décembre dernier, le maire Patrick Fanton a indiqué aux conseillers, avoir adressé au préfet une demande d'autorisation afin d'armer la police municipale de la sous-préfecture, comme cela est déjà le cas à Condom (sous-préfecture) et à Eauze.

Un projet de vidéo surveillance

Dans le même but d'assurer la tranquillité des mirandais, début novembre, une délégation municipale s'était rendue à Fleurance pour se renseigner sur l'installation de vidéo protection mise en place dans les points névralgiques de la ville. Cette délégation mirandaise était constituée de Michel Cortade, adjoint au maire, responsable des travaux ; Régis Laborie, chef des services techniques ; Franck Cester, responsable de la police municipale et Alain Iglesias, adjoint au maire en charge de la voirie et des espaces verts.

Des échanges très constructifs sur les problèmes de sécurité ont pu se faire d'après les hôtes fleurantins avec les mirandais qui souhaitent se doter d'équipement similaire. Les échanges ont également porté sur un nouveau logiciel que la commune de Fleurance souhaite acquérir pour la police municipale, afin d'alléger la charge administrative de ses policiers et de libérer ainsi du temps leur permettant ainsi d'être plus présents sur le terrain, .